

CRCK AURA - Commission ESIND
Réunion du 08 octobre 2023
Relevé de décisions

Présents : Philippe Caillebotte – Patrick Orosz – Bernard Jacquot. Yves Lecaudé

Diffusion : Comité directeur – Newsletter

Quoi	Niveau Qui	Quand
<p>Dossiers récurrents à suivre en coopération avec la Ffck (C° ESIND)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En coopération avec les gestionnaires, propriétaires, maîtres d'ouvrage (EDF CNR) ,proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages - Prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF concernant la gestion des lâchers d'eau. (EDF national a nommé un nouveau correspondant) - Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances (administrations et collectivités territoriales), rédiger une charte de principes à respecter en collaboration avec les membres agréés. - Demander à la FFCK que les CDCK et CRCK soit destinataires de la nouvelle news letter diffusée aux membres agréés. - Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et payeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac, ...) - Reprendre la mise en œuvre une filière de recyclage récupération des plastiques (dossier en stand-by suite au départ d'Amandine) 	<p>National PC</p> <p>PC</p> <p>BJ</p> <p>PC</p> <p>PC</p>	<p>30/10</p>
<p>Création d'un emploi de tête de réseau bassin du Rhône Le profil d'emploi et le document « projet » ont été remis à la FFCK. Un courrier est à adresser au plus vite au Directeur adjoint de l'Agence de l'eau (à soumettre à A Dubost)</p>	<p>Fédéral PC</p>	<p>30/11</p>
<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions de la FFCK</p> <ul style="list-style-type: none"> - FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC - CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement) - FN Pêche : actions communes pour un intérêt partagé - LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie 	<p>Régional PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p>	
<p>Topo guide Haut Rhône Ce qui a été fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Rencontre Comité Via Rhôna et Syndicat du Haut Rhône - Courrier « tourisme » à l'Agence touristique régionale et au Conseil régional - Travail de repérage SATE réalisé par A Dubost en août . <p>Ce qui reste à faire / A Dubost –</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir A Dubost pour fixer un calendrier de travail plus précis. - Assurer une bonne cohérence entre les différentes sources (CRCK, Laurent Brossat, Antoine Dubost), et les différentes productions : rapport d'expertise 2022, topo guide 2024 et recommandations 2018. - Déposer une fiche projet CNR Plan 5 Rhône - Solliciter les autres partenaires potentiels :Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhôna, comités départementaux tourisme - Activer un nouveau contrat de partenariat CNR incluant un volet supplémentaire au contrat actuel (ou rédiger un contrat spécifique) 	<p>Régional</p> <p>BJ</p> <p>BJ PC</p> <p>BJ PC</p> <p>PC</p>	<p>30/10</p> <p>30/11</p> <p>30/12</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Reprendre contact avec Outdoor éditions en vue d'une édition papier avec les données de repérage recueillies par A Dubost - Mettre à jour la fiche projet 	<p style="text-align: center;">BJ</p>	<p style="text-align: center;">30/10</p>
<p>Budget 2024 du Comité Régional Prévoir dans le budget 2024 une ligne ESIND, incluant les contentieux, d'un montant de 5000 € avec une fiche projet explicative</p>	<p style="text-align: center;">Régional PC</p>	<p style="text-align: center;">30/12</p>
<p>Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR du Ht Rhône Ce qui est fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Corrections et annotation de la commission ESIND (Bernard, Philippe) sur la première version du document rédigé par Laurent - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages <p>Ce qui reste à faire ou finaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du rapport d'expertise - Relecture du document final présenté par Laurent et rédaction de l'avis du Comité en veillant à la cohérence avec les avis des professionnels, le topo guide et les reco 2018 - Facturation de 15.000 euros à CNR avant fin novembre 2023 pour imputation sur l'exercice 2023, selon modalités convenues avec Samuel Deviller CNR - Facturation du solde début 2024 	<p style="text-align: center;">Régional</p>	<p style="text-align: center;">LB 30/11 PC BJ 30/12 PC SL 01/12 PC SL 30/01</p>
<p>Projet de réunion régionale (séminaire) avec les services de l'État Relancer le référent régional sport de nature (JB Delpy) et la cheffe de service (MC Doha) via le directeur (B Feutrier), afin d'organiser un séminaire ESIND avec les référents départementaux sports de nature et d'assurer un meilleur suivi des différents (et nombreux dossiers départementaux)</p>	<p style="text-align: center;">Régional BJ LB CL</p>	<p style="text-align: center;">30/10</p>
<p>Ain Aval Le courrier pour initier une démarche d'amélioration des conditions de pratique a été fait fin juin. Le Conseil départemental a répondu favorablement en proposant de mobiliser sa CDESI. La réponse du SR3A est attendue (à relancer).</p>	<p style="text-align: center;">Ain (01) BJ</p>	<p style="text-align: center;">30/11</p>
<p>RHONERGIA Le comité directeur du Comité régional a émis un avis négatif lors de sa réunion de Juin (sans courrier envoyé). Bernard et Patrick étaient présents à la réunion du 13/09 avec les « garants » de la procédure de consultation publique, laquelle devrait démarrer au cours du 1^{er} trimestre 2024 selon un calendrier relativement resserré... sur lequel il faudra communiquer</p>	<p style="text-align: center;">Isère / Ain BJ/PO</p>	<p style="text-align: center;">En cours</p>
<p>Dossier des Molottes Le courrier de réponse envoyé à CNR a été suivi par une réunion de laquelle des conclusions partagées ont émergé : suivre les travaux projetés et adapter notre position en fonction des résultats observés. Dans tous les cas, il convient de maintenir une préférence de continuité de navigation par la lône, ainsi que le portage en rive droite.</p>	<p style="text-align: center;">Isère / Ain BJ/PC</p>	<p style="text-align: center;">30/11</p>
<p>Romanche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un recours est en cours et des essais de navigation sont projetés à une échéance lointaine, dont les modalités restent à convenir avec EDF et les services de l'État - 	<p style="text-align: center;">Isère PGR PC</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Des travaux de reprise des digues sur le Vénéon ont mis en évidence un problème de communication entre Claire L et Pascal KR. 	PC CL	
<p>Recours gracieux aux Préfets Isère et Savoie / comité de suivi de la concession à EDF Alpes La DREAL a répondu positivement. Nous restons en attente de l'arrêté modifié.</p>	Isère /Savoie BJ	
<p>Recours gracieux préfet de Savoie / Interdiction navigation isère à La Bathie Le dossier est instruit par la DSIPC de la Préfecture de Savoie qui a bien reçu notre courrier en RAR. Nous restons en attente d'une réunion de travail</p>	Savoie BJ	30/10
<p>Isère en Haute Tarentaise</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association Tarentaise eau vive (TEV) a finalisé et diffusé un courrier au Préfet et Sous Préfet détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018. - Le Comité régional appuiera la démarche par un autre courrier. - Le principe du rétablissement de l'épis de la « vague des France » au niveau de la base de Aime La Plagne est acté. La date des travaux reste à fixer en concertation avec la mairie, le club et les professionnels (probablement en Avril 2024) 	Savoie BJ BJ	30/10
<p>Barrage d'Arthaz L'arrêté préfectoral a été pris et EDF est en train de faire la mise en place des panneaux. Le point ultime de débarquement reste à définir avec un marche pied adapté pour le débarquement (sujet oublié par la préfecture). Philippe relance JED</p>	Hte Savoie PO PC	30/11
<p>RPP Rhône Feysine (Rhône) et interdiction de navigation dans Lyon La demande de révision de l'arrêté préfectoral a été envoyé par courrier RAR il a plus de 2 mois et reste sans réponse à ce jour (ce qui équivaut à un rejet). Le Comité reste à la recherche d'appuis et contacts au sein de l'administration (JS DDT) et auprès des clubs et professionnels locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un mail au CD, aux clubs, aux professionnels locaux - Proposer au DRAJES (B Feutrier) d'adresser un courrier au préfet 69 <p>À défaut de réponse, envisager d'engager un recours contentieux (budget CR) NB : il est démontré que les nouvelles hydroliennes n'entravent pas la navigation.</p>	Rhône PC LB CL	30/10 30/10
<p>Haute Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poutès : suite à la réunion du 20/08 sur site un document sur le franchissement a été envoyé à EDF DDT par PC et YL. Nous restons en attente de réaction - Pont de Langeac : l'enquête publique est close depuis le 30/09. Il convient d'en suivre les conclusions - Moulin de Bareyre : Les travaux prévus pour le chemin de contournement sont prévus comme demandés. Un recours est en cours contre l'échelle à poissons en raison de la non consultation de la FFCK et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire durant les travaux. 	Hte Loire YL/NH YL/NH YL NH	30/10 30/10 30/10
<p>Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du Comité ont été prises en compte et les travaux sont en cours. La réalisation reste à suivre</p>	Ardèche / Drôme PC	

<p>Réouverture des Lômes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable pour non prise en compte de la navigation.</p>	<p>Ardèche PC</p>	
<p>Barrage de St Martin d'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage. Dans le contexte environnemental actuel, la commission ESIND pense que la conservation de l'ouvrage n'est pas défendable, même si son effacement aura des conséquences sur l'organisation de l'arrivée du Marathon.</p>	<p>Ardèche PC</p>	
<p align="center">Prochaine réunion : jeudi 16 novembre 2023 - 9 h 30 / 11 h 30</p>		